

## COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

## DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU VINGT CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 25 Octobre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,  
 Ont siégé : Mesdames, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON,  
 Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal  
 VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc  
 DUVILLARD, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Mario SCARNA.

## Pouvoirs :

Laurence MEUNIER donne pouvoir à M.Gérard CROYET  
 Emilie SOLLIER donne pouvoir à M.CHAPPAZ Jean-Marc  
 Jacques FORAT donne pouvoir à M.Mario SCARNA  
 Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Claudine ROCHE  
 Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP  
 Jacques MEILHON donne pouvoir à Hugues JEANTET  
 Patrick BOUVET donne pouvoir à Bernard ROMIER  
 Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Sophie MONTAGNIER

Absents excusés sans pouvoir : Mme Eliane BERTIN, M. Eric PRADAT

## SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Claudine ROCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28  
 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 18  
 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8  
 CONVOCATION EN DATE : 18 octobre 2017  
 DATE D’AFFICHAGE : 2 Novembre 2017

-----  
OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal

-----N°2017/85

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l’obligation de désigner son secrétaire de  
 séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

- Mme Claudine ROCHE se présente comme secrétaire de séance.

OUI l’exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

26 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- Désigne Mme Claudine ROCHE comme secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER,  
 Maire de Grézieu-La-Varenne